

ZONAGE RÉGLEMENTAIRE

- R** Zone d'interdiction stricte "R"
- r** Zone d'interdiction "r"
- B** Zone d'autorisation "B"
- b** Zone d'autorisation "b"

ÉLÉMENTS DE REPÉRAGE

- Périmètre d'étude "enjeux" (R = 500 m)
- Zone grise
- Projet d'aménagement de la RN 135
- Limite communale

maître d'ouvrage
PREFECTURE DE LA MEUSE
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DE LA MEUSE
Service Environnement
Unité Risques
Parc Bradford - 14, rue Antoine Duremme
BP 10 501
55012 Bar le Duc Cedex

PPR prescrit par arrêté préfectoral en date du 20 mai 2008

Plan de Prévention des Risques Technologiques
Commune de TRONVILLE EN BARROIS
Entreprise SODETAL

ZONAGE RÉGLEMENTAIRE

maître d'oeuvre
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DE LA MEUSE
Service Environnement
Unité Risques
Parc Bradford - 14, rue Antoine Duremme
BP 10 501
55012 Bar le Duc Cedex

Vu pour être annexé à mon arrêté en date du 30 JUIN 2010

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT LORRAINE
Service de Prévention des Risques
Division des Risques Technologiques et Industriels
15, rue Claude Chappé
57070 METZ

Le Préfet,
Eric LE DOUARON

Plan dressé le 07/04/2009

Sources : © IGN- BD CARTO ©
© IGN- BD PARCELLAIRE 2007 ©
Données DIR EST
Données DDE 2008
Données DRIRE

Réalisation : D.D.T 55 _ S.E. _ Unité Risques _ MAPINFO © V 7.8

